

Ref. S158

Neutraliser l'agression physique en institution

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux personnels soignants ou éducatifs en contact avec des personnes agressives ou agitées d'acquérir des méthodes de parades et de contrôles, pour mieux appréhender leur quotidien professionnel (à partir du répertoire technique de l'Aïkido).
- ▶ Savoir se protéger et préserver son intégrité personnelle et professionnelle en maîtrisant l'agressivité.

PROGRAMME

- ▶ Comprendre et accompagner l'ambivalence des caractères difficiles, et des maladies mentales
 - prévenir les situations conflictuelles : attitudes et comportements dans la relation auprès des personnes fragilisées
 - déceler rapidement tensions et conduites d'agitation : gestes, postures, intonations
 - apprendre à désamorcer les conflits (outils de la PNL) par une réponse verbale et non-verbale appropriée
- ▶ Bien réagir face à une agression physique :
 - évaluer objectivement le niveau de violence : identifier la réalité des risques
 - identifier le type d'agression et sa configuration pour une bonne anticipation de l'action : saisie, frappe (avec ou sans armes)
- ▶ Utiliser l'Aïkido comme réponse appropriée à la violence (contrôler sans blesser)
 - nombreuses démonstrations et mises en application : parade, défense, neutralisation
 - études et analyses de situations à partir de cas présentés par les stagiaires.

Formation très pratique nécessitant une implication personnelle importante des stagiaires. Prévoir certificat médical autorisant la pratique de l'Aïkido.



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas issus des pratiques professionnelles, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel travaillant auprès de personnes en situation de handicap ou de fragilité

Animation : Professeur d'Aïkido diplômé d'Etat


Nombre de participants : 12 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 5 jours, soit 35 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 12/06/2023 au 16/06/2023	1325 €



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



